

MAG DOMBES

Le journal de votre Communauté de Communes



La Dombes et Natura 2000 : un nouveau départ

Photo Maurice Benmergui

ENVIRONNEMENT P. 8

Découverte du
centre de tri

TRAVAUX P. 11

La piscine de
Villars-les-Dombes

TOURISME P. 14

Promenez-vous dans
la Dombes !

N° 1 / Juin 2018

 **LA DOMBES**
communauté de communes



Michel Girer

Président de la Communauté de
Communes de la Dombes

La Communauté de Communes de la Dombes (CCD) est née le 1er janvier 2017 de la fusion de trois anciennes communautés de communes, rassemblant 36 communes et près de 39.000 habitants. Ces 63.000 hectares sont une nature fragile : la Dombes et ses étangs, véritable identité de ce territoire. Nous avons la tâche de la protéger, de la sauvegarder pour les générations futures. Le travail de la CCD s'articule en ce sens.

Le Projet de Territoire, intitulé un Territoire Vivant, intègre cette responsabilité, en prenant en compte la préservation de l'environnement dans son ensemble. Ce Projet de Territoire est décliné en trois grands chapitres, correspondant aux trois grands axes de travail de la CCD.

Car un territoire est vivant, si l'emploi y est présent. Nous devons attirer les entreprises sur notre territoire et aider celles qui sont déjà présentes à se développer. La présence d'acteurs économiques permettra d'apporter des richesses financières à notre territoire. Parmi les activités déjà présentes en Dombes et qu'il faut conforter, notons l'agriculture, la pisciculture et les métiers de la forêt. Nous avons conscience de l'importance des filières locales. C'est pourquoi nous souhaitons les développer, ainsi que le commerce des produits du terroir et les activités de services, d'artisanat et de commerce dans nos villages. Enfin il existe une industrie porteuse d'emplois, tournée vers l'avenir et qui ne risque pas d'abîmer notre nature. Il s'agit de l'industrie du numérique. C'est précisément celle que nous avons décidé de développer sur notre territoire et nous y travaillons, aidés en cela par le projet de « fibrer » intégralement le département en 2021.

Autre axe de travail : le tourisme. Un territoire est vivant si les touristes viennent le visiter. Il nous faut développer ce domaine afin d'en faire un véritable axe de développement économique, notamment en valorisant l'identité dombiste, en diversifiant l'offre d'hébergements touristiques et en faisant apprécier la richesse des milieux naturels de la Dombes. Pour cela, une attention particulière doit être portée sur le maintien des étangs et des espaces naturels sensibles. Mais la Dombes ce n'est pas uniquement la nature. Le territoire est également riche d'un patrimoine bâti et architectural à protéger.

Enfin, la clef de voute de ce projet n'est autre que vous, nous, ses habitants. Car le territoire ne sera vivant que si ses habitants le font vivre. Avec 1300 enfants de moins de trois ans sur son territoire, la CCD développe les modes de garde pour les plus petits. Une crèche et un Relais d'Assistants Maternels (RAM) sont en construction à Marlieux. A Mionnay, la crèche sera agrandie afin d'accueillir un RAM. Nous souhaitons aussi mettre l'accent sur les transports modes doux, avec des circuits vélos sécurisés, des sentiers de randonnées au fléchage renouvelé ou encore des voies vertes. Mais nous souhaitons avant tout créer un véritable lien de proximité avec les habitants. Pour cela, nous avons choisi de développer les Maisons de Service au Public (MSAP), qui permettent aux habitants de pouvoir se faire aider d'une personne formée (et non pas par un écran d'ordinateur) en cas de difficultés administratives. Ce journal est l'un des exemples de cette volonté de proximité. Nous souhaitons vous tenir informés de nos actions, comme nous l'avons fait au cours de nos cinq réunions publiques qui ont eu lieu ces dernières semaines sur l'ensemble du territoire. Ce journal est aussi le vôtre, alors n'hésitez pas à nous faire parvenir vos remarques et vos suggestions pour les prochaines publications.

Sommaire

ACTION SOCIALE

P. 7

Comment sont attribuées les places de crèche ?

ENVIRONNEMENT

P. 8-9

À la découverte d'un centre de tri

ÉCONOMIE

P. 10

Que fait la CCD pour les entreprises du territoire ?

LES CHANTIERS DE LA CCD

P. 11

La piscine de Villars-les-Dombes

TOURISME

P. 14

Cet été, promenez-vous dans la Dombes

AGENDA

P. 15

Des remarques ? Des questions ?

Contactez-nous !

04 28 36 12 12

communication@ccdombes.fr

Où suivez-nous sur

Facebook

Twitter

Instagram

Mag Dombes, le magazine de la Communauté de Communes de la Dombes Numéro 1 - Juin 2018

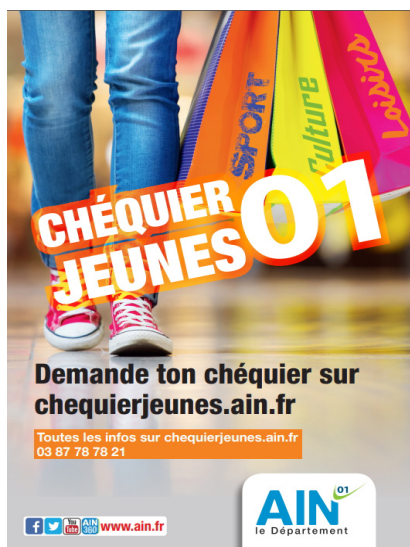
- Directeur de la publication : Michel Girer, Président de la CCD
- Direction de la rédaction : François Christolhomme
- Conception, rédaction, mise en page : Service communication de la CCD
- Photographies : Maurice Benmergui, service communication, Veolia, Dombes Tourisme
- Impression : Imprimerie Multitude 84 avenue de la Poste, 01400 Châtillon-sur-Chalaronne Imprimerie labellisée Imprim'Vert

Chéquiers Jeunes 01

Pensez à le commander !

À l'initiative du Conseil départemental de l'Ain, tous les jeunes de 11 à 15 ans, domiciliés dans l'Ain et inscrits en classe de niveau collège, peuvent bénéficier du « Chéquiers jeunes 01 », à utiliser chez de nombreux partenaires dans tout le département.

Il suffit de le commander sur www.ain.fr/chequierjeunes et vous le recevrez chez vous gratuitement. 36 000 jeunes sont concernés chaque année par ce dispositif.



Le chiffre

658

Record battu pour le festival la Ronde des Mots ! Au cours de la saison dernière, 658 personnes se sont déplacées pour assister à l'un des sept spectacles présentés dans 6 communes du territoire.

Retrouvez prochainement le programme de l'édition 2018 sur le site de la Communauté de Communes de la Dombes (CCD).

Réunions publiques

La Communauté de Communes expose son projet

Au cours des dernières semaines, la Communauté de Communes de la Dombes (CCD) a organisé cinq réunions publiques sur l'ensemble du territoire. Des soirées au cours desquelles les habitants étaient invités à venir poser toutes leurs questions sur le fonctionnement, les compétences ou encore les projets de la CCD. L'occasion également pour le Président, Michel Girer de présenter le Projet de Territoire, actuellement en cours d'élaboration.

Transport à la demande

Direction le marché de Châtillon-sur-Chalaronne...

Envie de faire le marché de Châtillon-sur-Chalaronne ? Le réseau car.ain.fr propose un service de transport à la demande pour se rendre chaque samedi sur le plus beau marché de la région Auvergne Rhône-Alpes !

Pour utiliser le service rien de plus facile. Le départ se fait à 8h15 de Saint-Trivier-sur-Moignans. Le bus s'arrête ensuite à Lapeyrouse, Villars-les-Dombes, Bouligneux et Sandrans. Au retour, le car démarre à 11 heures devant l'Office de tourisme. Pour réserver un trajet, il suffit de contacter le transporteur au 04.74.22.01.77, la veille du voyage avant midi. Le trajet coûte deux euros. Les billets sont à prendre auprès du chauffeur.

...ou celui de Chalamont !

Le centre social Mosaique à Chalamont propose également un service de transport à la demande pour se rendre sur le marché de Chalamont le vendredi après-midi. Il suffit de s'inscrire auprès du centre social avant le mercredi. Et c'est gratuit !

CAUE 01

Un architecte à votre disposition gratuitement

Propriétaires, vous souhaitez construire, agrandir ou réhabiliter votre habitation ? Bénéficiez de l'aide gratuite d'un architecte-conseiller du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de l'Ain, organisme départemental créé par la loi sur l'architecture de 1977.

Avant d'engager les formalités administratives comme le dépôt d'un permis de construire ou la déclaration préalable de travaux, contactez le CAUE de l'Ain pour convenir d'un rendez-vous avec un architecte-conseiller.

Un compte-rendu de visite vous sera transmis, ainsi qu'au maire de votre commune. Vous resterez les seuls maîtres de votre projet et vous éviterez ainsi beaucoup d'embûches. Pour plus d'informations sur les conditions, consultez le site internet du CAUE www.caue01.org, rubrique « Particuliers ».



Du 28 juin au 28 juillet

Cuivres en Dombes

Envie d'une soirée inédite alliant patrimoine, musique et gastronomie ? Le Festival Cuivres en Dombes est fait pour vous. Sur les places des villages ou dans des lieux prestigieux, en après-midi ou en soirée, gratuit ou payant, le festival s'anime en Dombes du 28 juin au 28 juillet. Un mois entier de concerts et d'animations (cuir de carpe, visites diverses, balades en calèche...) au son des cuivres pour le plaisir de toutes les oreilles. Parmi les spectacles à ne pas manquer :

Un concert spécial famille : deux concerts pour un billet ! Drôles, chaleureux, adaptés aux enfants, les Heavy Fingers revisitent en cuivres Pierre et le Loup et la trompette d'Edgar Montant fait des siennes. Entre les deux, un goûter possible dans le cadre superbe du Domaine du Colombier à Sandrans. Le dimanche 22 juillet après-midi.



Un lieu inédit : l'église de Saint-André de Corcy accueille le trompettiste virtuose Gabor Boldoczki, pour un récital exceptionnel !

Une soirée New Orleans sous les Halles de Châtillon-sur-Chalaronne le 27 juillet. Avec un hommage à Louis Armstrong. Ça va chanter, ça va swinguer ! Des assiettes terroir aux saveurs de la Dombes pour ne pas rester sur sa faim. À commander avant les concerts du soir.

Du 15 juin au 25 juillet

Rêves de cirque



Son nom est trompeur, mais Rêves de cirque est en réalité un festival des arts de la rue, mêlant de nombreuses disciplines. Organisé par le centre social La Passerelle de Châtillon-sur-Chalaronne, ce festival est entièrement gratuit. Au programme: une quarantaine de représentations dans 18 communes du territoire.

Ces spectacles entièrement familiaux s'adressent aussi bien aux enfants qu'aux plus grands. « Tout est à voir, mais une chose est sûre vous aurez des coups de cœur » prévient Michel Davoust, directeur du centre social. L'année passée, le festival avait rassemblé plus de 4.000 personnes.

Gymnastique acrobatique

Des graines de champions !

Elle aura 15 ans dans quelques mois et lui 17. À tous les deux, ils forment un duo très prometteur en gymnastique acrobatique. Une discipline encore peu connue, mais très impressionnante à regarder.

Logan Stefaniak, un jeune homme originaire de Saint-Marcel-en-Dombes et sa voltigeuse Margot Raynaud reviennent des Championnats du monde qui se sont déroulés en Belgique. « Nous avons terminé 17e sur 24 de notre catégorie duo mixte, raconte la jeune fille. C'était une belle expérience, très impressionnante. Mais il nous a manqué de l'expérience pour faire mieux ». Logan acquiesce : « il faut qu'on apprenne à gérer notre stress ». Pourtant lors d'un tournoi international à Genève en mai, le duo a su dompter son appréhension pour se hisser sur la première marche du podium (catégorie 13-19 ans).

La gymnastique acrobatique qu'est-ce que c'est ?

« Il s'agit d'un mélange de portés, de chorégraphies et d'éléments individuels de gymnastique », explique le Marcellinois. Concrètement, il s'agit de trois mouvements exécutés en musique. Le premier de 2 minutes 30 est composé de pyramides statiques et le second est un enchaînement de pyramides en mouvements (double salto, vrilles...) pendant deux minutes. Les passages sont chorégraphiés et contiennent également des éléments individuels gymniques. À l'issue de ces deux mouvements, un classement est dressé et les meilleures équipes se départagent avec un mouvement combiné qui est un mélange des deux précédents enchaînements.

Une discipline forcément exigeante



physiquement. « Il faut être souple, tonique, mais aussi musclé, explique Logan Stefaniak. Il faut aussi avoir un sens artistique et savoir danser ». Tous deux licenciés au club de Gym Trévoux, le duo s'entraîne ensemble depuis deux ans à raison de 15 à 20 heures par semaine. Prochains objectifs ? La qualification pour les Championnats d'Europe en octobre 2019 en Israël et pourquoi pas les Championnats du Monde en Suisse en 2020.

GEMAPI

Une nouvelle compétence pour la CCD

Au cours des dernières années, le législateur a transféré de nombreuses compétences vers les intercommunalités. La dernière en date, la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) exercée par la Communauté de Communes de la Dombes (CCD) depuis le 1er janvier 2018.

La GEMAPI comporte plusieurs missions obligatoires comme la défense contre les inondations, l'entretien des cours d'eau et leur aménagement... En pratique, leur mise en œuvre est déléguée aux syndicats de rivière auxquels la Communauté de Communes adhère, chacun s'occupant d'une rivière et de son bassin versant : Syndicat Veyle Vivante, Syndicat de la Rivière d'Ain



aval et ses affluents (SR3A) et Syndicat des Rivières des Territoires de Chalaronne. Ces nouvelles obligations vont engendrer des coûts supplémentaires importants, alors que les financements futurs s'annoncent incertains. Pour les mener à bien, le conseil communautaire a voté l'instauration d'une taxe GEMAPI, un dispositif prévu par la loi. La taxe GEMAPI doit permettre de collecter, en 2018, un produit de 170 000 euros affecté à la mise en œuvre de la compétence.

Conseil Local de Développement

Participez à la vie de la Dombes

Envie de vous investir pour votre territoire ? Découvrez le Conseil Local de Développement (CLD). Il s'agit d'un groupe de citoyens, tous bénévoles

Les missions du CLD :

- Implication dans le Projet de Territoire
- Accompagnement des élus du territoire
- Participation à l'information de la société civile et des citoyens

et travaillant aux côtés des élus de la Communauté de Communes de la Dombes (CCD). Créé il y a un an, le CLD est composé de 25 membres qui se réunissent une fois par mois pour réfléchir ensemble aux politiques d'aménagement du territoire. En parallèle des commissions préparent différentes réflexions, actions ou propositions en fonction des thématiques.

Le CLD joue un rôle d'intermédiaire entre les habitants et l'exécutif, avec l'idée de faire des citoyens de véritables acteurs de la vie locale. Espace de dialogue et d'échanges de proximité, le CLD exprime et soumet des

avis, des réflexions et des idées sur l'élaboration du Projet de Territoire.

Pas besoin de qualifications spécifiques, il suffit de manifester un fort intérêt pour la Dombes. Pour plus de renseignements, contactez son président Thierry Geoffroy (thierry.geoffroy@hotmail.fr).

SCOT de la Dombes

Réunion publique

Dans le cadre de la révision du schéma de cohérence territoriale (SCOT), la Communauté de Communes de la Dombes (CCD) organise une réunion de concertation du public le **mardi 17 juillet à 20 heures** à la salle polyvalente de Villars-les-Dombes.

Mutualisation

Le saviez-vous ?

La Communauté de communes de la Dombes met à la disposition des communes du matériel aussi varié qu'une nacelle pour les travaux en hauteur, des broyeurs à végétaux, deux chapiteaux, des barrières de sécurité, des panneaux de signalisation, des gilets jaunes ou encore des pinces à déchets. Tout ce matériel est prêté gratuitement aux communes qui en font la demande. Une économie pour les mairies qui n'ont plus besoin d'acheter ou de louer le matériel dont elles ont besoin.

Sécurité routière

De nouveaux radars pédagogiques



Afin d'inciter les automobilistes à lever le pied, la Communauté de Communes de la Dombes (CCD) investit dans les radars pédagogiques. De nouveaux panneaux seront installés au cours de l'été, à l'entrée de plusieurs communes comme Romans, Le Plantay, Sulignat ou encore Condeissiat. Pour rappel, la vitesse est limitée à 50 km/h dans les villes et villages.

Maison de Services au Public

Une activité en forte hausse

Jamais la Maison de Services au Public de la Dombes (MSAP) n'avait connu une telle fréquentation : 893 demandes ont été formulées par les usagers au 15 mai 2018, contre 399 demandes sur la même période l'année dernière. Une hausse qui montre à quel point les citoyens du territoire exercent de plus en plus de difficultés pour accomplir seuls leurs démarches administratives, en raison entre autres de la préconisation des démarches sur internet par l'Etat et les différentes administrations.

Afin de les aider, la Communauté de Communes de la Dombes (CCD) propose un service de proximité gratuit : des agents formés leur apportent un soutien personnalisé dans des domaines aussi variés que l'emploi, les prestations sociales, le logement, la santé, la retraite ou encore les démarches administratives courantes (cartes d'identité, cartes grises, etc...). Des permanences ont lieu tous les jours dans plusieurs communes du territoire. Cette détermination à renforcer la proximité avec les habitants représente un enjeu majeur du Projet de Territoire de la CCD. Toutes les informations sur la MSAP, les horaires des permanences et les coordonnées des personnes à contacter sont à retrouver sur ccdombes.fr.



Logement

Besoin de conseils ? Découvrez l'ADIL !

L'ADIL, l'agence départementale d'information sur le logement, délivre gratuitement, de façon neutre et personnalisée des conseils juridiques, financiers et fiscaux dans le domaine du logement et de l'habitat. L'ADIL 01 informe à ce titre sur de très nombreux domaines : les rapports locatifs, l'accession à la propriété, la réglementation applicable aux contrats immobiliers, la fiscalité et les aides à l'amélioration de l'habitat, la copropriété, l'urbanisme... Ce service est ouvert à tous : locataires, bailleurs, propriétaires occupants, etc.

En 2017, l'ADIL de l'Ain a répondu à 13 976 sollicitations et délivré 583 conseils auprès des habitants de la Communauté de Communes de la Dombes. D'ailleurs une permanence est organisée dans les locaux de la CCD à Châtillon-sur-Chalaronne le 2e lundi de chaque mois sur rendez-vous. Plus d'infos sur adil01.org.

Point réemploi

Offrez une seconde vie à vos objets

Pourquoi ne pas offrir une autre vie aux objets dont on ne se sert plus ? En partenariat avec l'association Tremplin, la Communauté de Communes de la Dombes (CCD) a décidé de renforcer ses efforts en matière de réduction de déchets. Depuis le 3 avril dernier, un point de réemploi est en place dans les déchèteries de Châtillon-sur-Chalaronne et de Villars-les-Dombes.

L'objectif est de valoriser les objets en bon état, c'est-à-dire les nettoyer, éventuellement les réparer et les revendre à bas prix dans des magasins spécialisés. Il peut s'agir de meubles, de petits ou gros électroménagers en état de fonctionnement, de luminaires, de vaisselle ou bibelots, de livres, cd, dvd, de jouets, de matériel de sport ou bien d'outils.

La filière réemploi vise un triple objectif : économiser des matières premières, réduire les déchets et le gaspillage mais aussi développer une économie solidaire et éco-responsable en favorisant l'insertion professionnelle.

Les objets récupérés en déchèterie seront mis en vente dans deux magasins de l'association, ouverts à toutes les personnes souhaitant réaliser des économies et consommer différemment : O Fil du Temps à Péronnas et à Frip'One à Bourg-en-Bresse.



Crèche

Comment sont attribuées les places ?

La Communauté de Communes de la Dombes (CCD) exerce la compétence petite enfance sur son territoire qui compte environ 1 300 enfants de moins de 3 ans. En tout, sept établissements accueillent les jeunes enfants soit 180 places et cinq Relais d'Assistants Maternels (RAM) accompagnent plus de 300 assistants maternels soit environ 760 enfants accueillis. En 2019, une micro-crèche et un RAM viendront compléter cette offre (voir ci-contre).

Souvent les familles se demandent comment obtenir une place en crèche. La CCD et l'ensemble des structures du territoire ont établi des critères d'attribution, conformément aux règles mises en place par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Sur le territoire, les demandes de places en crèche doivent répondre aux critères suivants :

Dès le 3^e mois de grossesse, pensez à déposer votre dossier auprès du service Petite Enfance !

- 1- Habiter le territoire
- 2- Disponibilité en fonction de la catégorie d'âge, des jours et horaires
- 3- Date et heure de la demande
- 4- Présence de la fratrie dans la structure
- 5- Porteur de handicap

Les places étant limitées les familles ayant reçu une réponse négative sont ensuite orientées vers les animatrices des RAM qui font le lien avec les assistants maternels disponibles.

Travaux

Bientôt de nouveaux berceaux



La garde des enfants étant souvent un problème pour les jeunes parents, la Communauté de Communes de la Dombes (CCD) a décidé d'augmenter ses capacités d'accueils. Une micro-crèche, comportant également un Relais d'Assistants Maternels, est en cours de construction dans le quartier de la gare à Marlieux. Ainsi, 10 berceaux supplémentaires seront créés pour les très jeunes enfants du territoire. Les premiers bébés devraient être accueillis au cours du premier trimestre 2019. Coût du projet : 650 000 euros TTC.

Ludothèque

S'amuser en famille avec la Ronde des Jeux

La Ludothèque de la Communauté de Communes de la Dombes (CCD) anime tout au long de l'année, la Ronde des Jeux. Le temps d'une fin d'après-midi, elle s'installe dans une des 36 communes du territoire pour faire découvrir aux petits et aux grands de nouveaux jeux de société. L'occasion de s'initier à des jeux de hasard, de coopération, de mémoire ou encore d'adresse. Des animations totalement gratuites !

Entièrement dédiée aux jeux et aux

jouets, la ludothèque est à la disposition des enfants, mais aussi des adultes. À retrouver: des porteurs, des établis, des maisons de poupées, des puzzles, des jeux de société et de construction...

Chaque année, a également lieu la Fête du Jeu organisée en partenariat avec les acteurs du territoire. Pendant une semaine, la ludothèque se déplace dans différentes communes le temps de quelques heures pour y installer des jeux pour tous (jeux en bois, grands jeux sur dimensionnés...) L'occasion de se retrouver en famille, avec ses amis ou ses voisins pour partager convivialité, simplicité et



plaisir de jouer.

Du temps libre pendant les vacances? La ludothèque organise également des matinées ou après-midis ludiques à thème. Surveillez le site de la CCD pour en savoir plus.

A Châtillon sur Chalaronne, venez :

- jouer sur place gratuitement
- utiliser le service de prêt (3 jeux par mois avec un abonnement annuel à 10 € par famille ou 20€ pour les familles extérieures à la CCD).

Les horaires de permanence :

- Mardi de 15h30 à 19h
- Mercredi de 9h à 12h et de 15h à 18h
- Jeudi de 15h30 à 18h

Visite du centre de tri

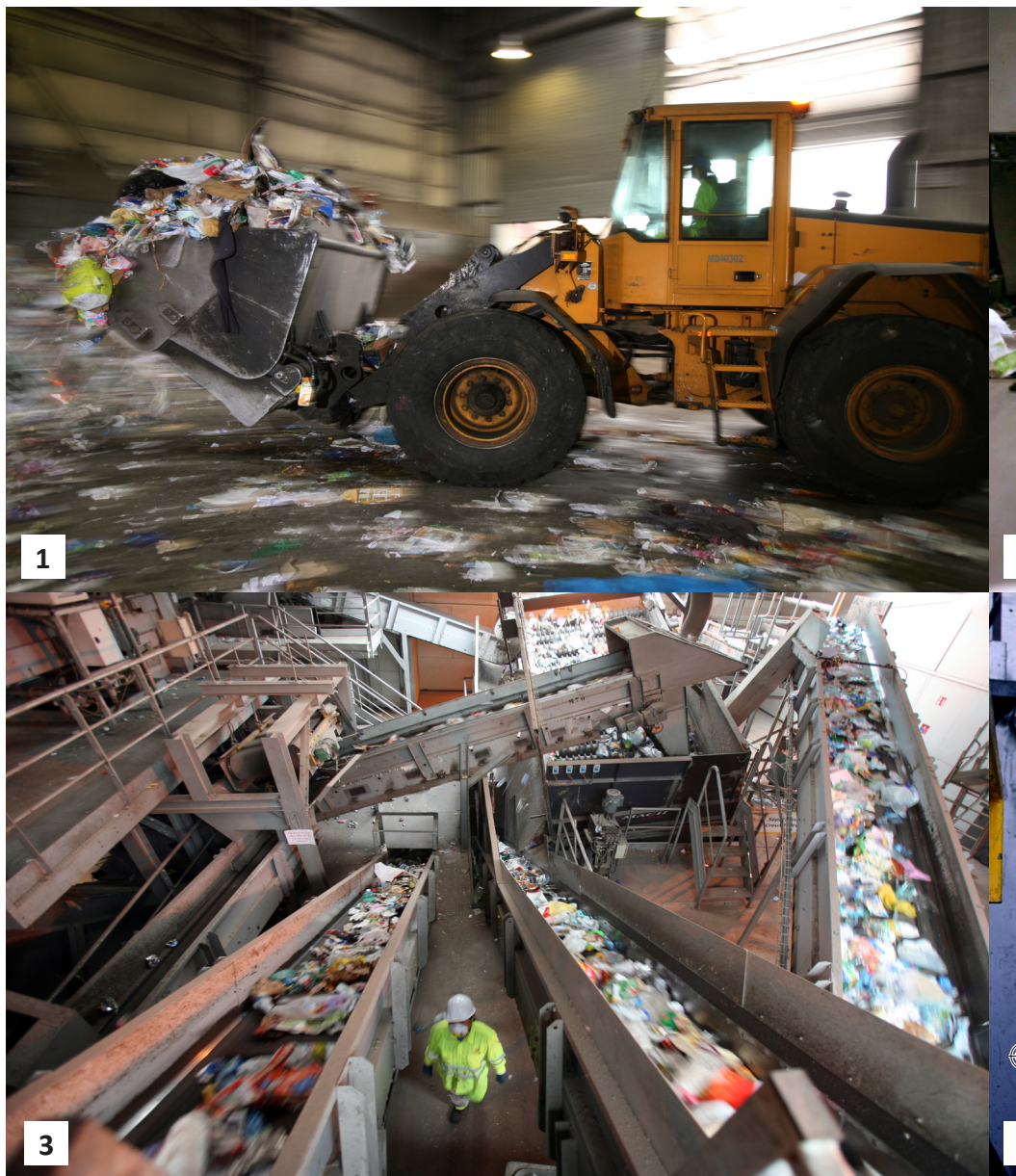
Que deviennent nos déchets une fois placés dans un sac jaune ou apportés dans un point d'apport volontaire ? Destinés à être recyclés, ils sont d'abord transportés dans une immense usine qui sépare les différents matériaux avant de pouvoir les acheminer vers les usines de recyclage. C'est ce que l'on appelle : un centre de tri.

Les emballages et les papiers collectés sur le territoire de la Communauté de Communes de la Dombes (CCD) sont apportés au centre de tri Digitale de Rillieux-la-Pape. Cette usine traite plus de 59 000 tonnes de déchets chaque année venant de différentes communautés de communes de la région.

Les Français produisent 590 kg de déchets par an et par habitant. Soit deux fois plus qu'il y a 40 ans !

À leur arrivée, les déchets sont stockés dans un gigantesque hangar. Ils restent là jusqu'à ce qu'une tractopelle (1) les charge sur un tube qui les séparera en trois flux, en fonction de leur taille. Même si la ligne de tri (3) est automatisée, des techniciens interviennent à différentes étapes pour faciliter et vérifier le travail des machines (2).

Soixante-cinq personnes travaillent au sein du centre de tri. La plupart sont chargées d'enlever à la main tous les matériaux qui ne devraient pas se



trouver là (sacs d'ordures ménagères, objets destinés à la déchèterie...). Un travail long et difficile, qui pourrait être facilité par des gestes plus consciencieux de la part des usagers. C'est ce qui s'appelle le refus de tri. Pour la CCD, cela représente tout de même près de 13% des déchets envoyés au centre de tri. En plus de coûter cher, le mauvais tri pollue le reste.

Doté d'un système de haute technologie, le centre de tri dispose d'un séparateur à aimant pour récupérer les objets ferreux comme les boîtes de conserve, un courant magnétique expulse également l'aluminium de la ligne de tri. Impressionnant, le séparateur à étoiles permet de différencier les corps plats (papiers, cartons...) des corps creux (bouteilles...). Les capteurs optiques sont si puissants qu'ils peuvent par exemple séparer les bouteilles en

plastique en fonction de leur couleur (opaque, foncé et clair) et donc de leur catégorie de plastique. Une fois passés par toutes les étapes, les déchets sont compressés dans des balles mono-matières (4) et stockés avant d'être envoyés dans des usines de recyclage. Car le centre de tri est seulement en charge du tri des objets, la matière en elle-même reste la propriété de la CCD qui la revend afin de financer le service Déchets.

19.650 tonnes de déchets sont traités chaque année par les services de la CCD



2



4

Trois questions à :

Christophe Monier,

vice-président de la CCD en charge de l'Environnement

Une seule Communauté de Communes, mais trois modes de financement du service Déchets, pourquoi ?

La Communauté de communes de la Dombes est née de la fusion de trois anciennes communautés de communes. Chacune avait un mode de financement du service Déchets différent. Mais la loi impose aux collectivités d'harmoniser ce mode de financement dans un délai de 5 ans à compter de la fusion. C'est pourquoi une étude a été lancée afin d'ajouter une forme incitative dans le calcul de la contribution au 1er janvier 2022 sur l'ensemble du territoire.

Il n'est pas toujours facile de savoir quels sont les emballages qui se recyclent, ne pourrait-on pas faire plus simple ?

En France chaque habitant produit entre 450 et 550 kg de déchets par an. Il est donc essentiel que chaque foyer sache quels sont les déchets à recycler, et dans ce domaine l'effort doit être fait sur les plastiques en général. Un million de tonnes de plastique est utilisé par an en France et 90 % sont enfouis et non recyclés.

Afin de faciliter le geste du tri, la CCD est candidate pour passer en extension de tri. Concrètement, si elle est retenue, l'utilisateur pourra mettre au tri toutes les formes de plastique (barquettes en plastique, pots de yaourt...).

Objectif sensibilisation !

Le saviez-vous ?



Vous en avez assez de recevoir des centaines de prospectus qui vont directement à la poubelle ?

La CCD met à votre disposition des autocollants « Stop-pub » à coller directement sur votre boîte aux lettres. À récupérer à la CCD ou en mairie. Une autre façon de réduire vos déchets.

Parce que la protection de la nature s'apprend tôt, la CCD a mis en place des interventions dans les établissements scolaires du territoire. Chaque semaine, une ambassadrice du tri se rend dans des classes de la maternelle à la primaire pour une demi-journée d'animations.

Au programme : explications, jeux et activités pour sensibiliser les enfants au tri et à la réduction des déchets. Au cours de l'année 2017-2018, 88 séances de deux heures ont été réalisées dans 15 établissements scolaires du territoire, dont quatre écoles maternelles.

Je veux réduire mes déchets comment faire ?

Il faut réfléchir à ses déchets dès le moment de l'achat. Privilégiez les produits avec le moins d'emballage possible, en grand conditionnement ou encore mieux avec un emballage recyclable ou des produits vendus au détail. Munissez-vous aussi d'un autocollant Stop-Pub à coller sur votre boîte aux lettres. La CCD en met à la disposition des habitants. Buvez l'eau du robinet, beaucoup moins chère et ne nécessitant pas de bouteille en plastique. Et, si vous avez de la place faites du compost. C'est très écologique et bon pour le jardin. La CCD vend à prix coûtant des composteurs aux habitants du territoire entre 20 et 40 euros en fonction de la matière (bois ou plastique) et de la taille.

La CCD travaille pour les entreprises du territoire



Forte de sa situation centrale entre Lyon, Bourg-en-Bresse et Mâcon, la Communauté de communes de la Dombes (CCD) bénéficie d'une place privilégiée pour les entreprises désireuses de s'installer sur le territoire. Le service Développement économique travaille au quotidien pour aider les porteurs de projet à concrétiser leurs plans et soutenir les sociétés déjà présentes à se développer.

Une action renforcée

La loi du 7 août 2015, dite Loi NOTRe, a renforcé les compétences des communautés de communes en matière de développement économique. En effet, elles sont désormais responsables de la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion de toutes les zones d'activités sur l'ensemble du territoire. Elles détiennent également la compétence pour la politique locale du commerce et le soutien aux activités commerciales. Cette dernière peut être partagée entre la Communauté de Communes et les communes.

Pour aider les entreprises, le service Développement économique de la CCD travaille sur de nombreuses missions.

↔ Aménager, gérer, développer

◇ Commercialisation, gestion et extension des zones d'activités du territoire : le parc d'activités de la Dombes à Mionnay est en cours de développement, des terrains sont encore disponibles sur 4 zones d'activités du territoire (Chaneins, Neuville-les-Dames, Châtillon-sur-Chalarnonne et Chalamont).

◇ Création d'un hôtel d'entreprises, comprenant des ateliers et des bureaux à louer pour les entreprises en phase de création et/ou de développement.



Accueillir, orienter, accompagner

◇ A chaque étape de leur projet de développement, la CCD accompagne les entreprises du territoire ou celles désirant s'implanter : recherche de bâtiments ou de terrain, mise en relation avec son réseau de contacts ou de partenaires économiques, recherche de financements, montage de dossiers de subventions...



Aider la création d'entreprise

◇ La CCD a décidé de soutenir financièrement les investissements pour les commerces, artisans et services avec point de vente, en partenariat avec la Région Auvergne Rhône-Alpes. Les chambres consulaires (CMA, CCI) sont à consulter pour l'aide à la constitution du dossier de subvention.

◇ Partenariat avec l'association Val de Saône Dombes Initiative (VSDI) qui propose des permanences chaque semaine sur le territoire (Châtillon-sur-Chalarnonne, Villars-les-Dombes, Chalamont et Saint-André-de-Corcy). VSDI intervient dans l'aide à la création ou à la reprise d'entreprises.

2282 entreprises installées en Dombes
10 552 emplois
17 zones d'activités publiques



Développer l'emploi

◇ Organisation d'événements pour l'emploi en partenariat avec Pôle Emploi, VSDI...

Bon à savoir

Vous êtes un porteur de projet privé (entrepreneurs, associations, groupements...) ou public (collectivité territoriale, ...) et vous avez un projet innovant pour le développement rural de votre territoire ?

Le programme LEADER Dombes-Saône peut apporter une subvention à ce projet si celui-ci entre dans la stratégie portée par le Groupe d'Action Locale Dombes-Saône. Pour une description complète de ce programme et pour contacter l'équipe qui vous aidera dans le montage de votre dossier de financement, consultez la page du programme Leader sur le site de la Communauté de Communes de la Dombes ou envoyez un mail à territoire@ccdombes.fr

Piscine de Villars-les-Dombes : le chantier en vitesse de croisière

Plus que quelques mois avant les premières longueurs dans la nouvelle piscine de Villars-les-Dombes. Ce centre aquatique financé par la CCD vient remplacer l'ancienne piscine communale construite en 1963 et qui devenait vétuste.

Le nouvel équipement sera composé d'un bassin sportif intérieur de 250 m², mais également d'un autre à l'extérieur utilisé en été. Pour les enfants, une aire de jeux de 40 m² sera à leur disposition pour s'amuser en cas de chaleur.

La grue qui avait pris place à la fin de l'année 2017 a été démontée au mois d'avril. Depuis, le chantier se concentre sur les travaux d'aménagement de l'intérieur et des espaces extérieurs. Le carrelage du bassin est terminé et les travaux de traitement de l'eau et de l'air sont en cours. Les élus doivent encore choisir l'entreprise qui s'occupera de la gestion de la piscine. Concernant les délais, les travaux avancent bien et le centre aquatique devrait accueillir les premiers nageurs avant la fin de l'année.

D'autant que cet objectif a été érigé en priorité nationale par le ministère de l'Éducation.

...mais pas seulement

Outre les enfants, ce centre aquatique est également destiné aux personnes désirant pratiquer la natation ou bien se détendre. Des terrasses minérales

et végétales viendront agrémenter les espaces extérieurs.

Cette piscine a également l'objectif d'être un centre d'intérêt touristique pour le territoire. Les touristes résidant au camping Le Nid du Parc bénéficieront d'une entrée directe sur l'équipement.



Coût des travaux :
5,42 millions d'euros TTC
Capacité : 528 baigneurs en été (250 en hiver)
Taille : 435 m² de bassins (intérieur + extérieur)

Une piscine tournée vers l'apprentissage de la natation...

Cette partie du territoire manquait d'un centre aquatique pour la pratique de la natation. La population de Villars-les-Dombes et des communes environnantes est en constante augmentation avec plus de 15.000 habitants et près de 3.000 enfants. Il fallait donc un lieu pour que ces derniers puissent apprendre à nager.

Futurs chefs d'entreprises ? Installez-vous à Châtillon-sur-Chalaronne !

Premier volet du Projet de Territoire, l'emploi est l'une des principales priorités de la CCD. Pour permettre aux futurs ou jeunes chefs d'entreprise de créer ou de développer leur projet, un hôtel d'entreprises est en construction à Châtillon-sur-Chalaronne. Ce bâtiment à ossature bois d'environ 800 m² accueillera à partir de cet été des entreprises en phase de création et/ou de développement dans des ateliers comprenant un bureau, un local d'activités et des sanitaires (entre 150 et 250 m²) ou dans des bureaux



individuels. Les futurs locataires de l'hôtel d'entreprises signeront un bail de deux ans, pouvant être renouvelé pour un an supplémentaire. Le loyer, voté en conseil communautaire, a été fixé à 70€ H.T/m²/an pour l'ensemble des locaux. Informations et renseignements par mail à economie@ccdombes.fr

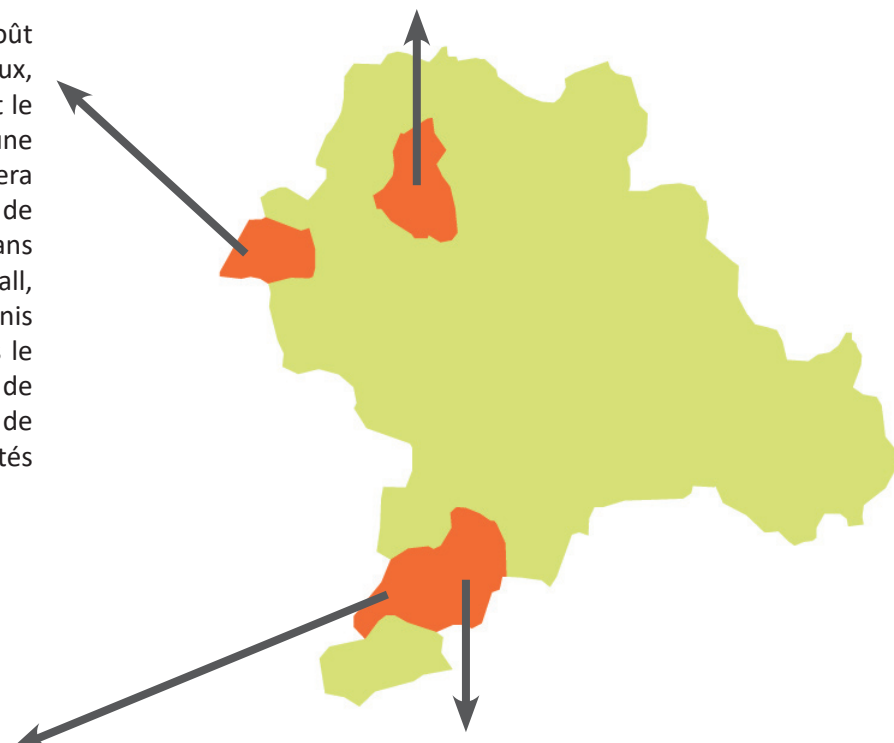
Chaneins inaugure sa salle de sport



Le chantier avait débuté le 28 août 2017. Après plusieurs mois de travaux, Chaneins inaugure sa salle de sport le 23 juin 2018. Le bâtiment abrite une grande salle de 766m² dont l'usage sera exclusivement sportif. Les amateurs de sport pourront bientôt pratiquer dans cette nouvelle enceinte du volleyball, du basket, du badminton, du tennis et de l'initiation au handball. Dans le même temps, la mairie a décidé de créer à proximité une esplanade de 350m² qui servira lors de festivités pendant l'été.

Des collégiens champions de France !

Bravo aux élèves du collège Eugène Dubois de Châtillon-sur-Chalaronne ! Encadrés par leur professeur d'EPS, M. Banon, ils reviennent avec deux médailles des championnats de France UNSS Duathlon Bike and Run ! L'équipe en catégorie "sport partagé" (4 élèves dont deux avec un handicap) a été sacrée Championne de France, fin mars dernier à Calais. Une autre équipe (avec 4 élèves valides) termine vice-championne de France. Le duathlon est un sport mêlant la course à pied au VTT



Saint-André-de-Corcy a rencontré ses cousins !



Tous les deux ans, a lieu la rencontre des Saint-André de France. Cette année, l'événement avait lieu dans la Dombes. Dix communes venues de toute la France ont participé à la fête qui se déroulait sur trois jours. Au programme : visite du territoire et du Parc des Oiseaux, dégustation de produits locaux comme la goujonnette de carpe. Dans deux ans, les Saint-André se déplaceront cette fois à Saint André-de-Boeige en Savoie.

Un éco-quartier en développement à Saint-Marcel-en-Dombes

Le 25 juin, Dominique Petrone, le maire de St-Marcel-en-Dombes signera la charte de l'éco quartier en présence du président de la CCD, Michel Girer. Dans quelques mois débuteront les travaux de construction de 69 nouveaux logements près de la halte ferroviaire, sur plus d'un hectare. Un projet salué par la Direction départementale des territoires (DDT). « La DDT a voulu en faire un exemple de développement pour un éco-quartier en milieu rural », explique Dominique Petrone. Le Domaine des 5 Sens, contiendra des maisons individuelles et des logements collectifs, inspirés des Cazeaux, ces petites maisons du XVIII^e siècle, pouvant être bâties en L ou en longère. Une large place sera également laissée à la nature, avec des espaces verts, un verger et des arbres le long de la voie publique. Début des travaux : mi 2019.



Natura 2000

La Dombes, un patrimoine naturel à préserver

En France et même en Europe, la Dombes est connue et reconnue pour la richesse de son patrimoine naturel. L'essentiel de ses étangs et de leurs abords est recensé comme faisant partie du réseau européen Natura 2000.

Avis aux curieux !
Dombes Tourisme propose de nombreuses animations pour découvrir les étangs



En 2017, la CCD a décidé de s'investir dans ce domaine, afin de construire avec tous les acteurs du territoire, des actions en faveur de ce patrimoine naturel. L'objectif est de transmettre une nature préservée aux prochaines générations. C'est aussi pourquoi, la protection de cet environnement exceptionnel fait partie intégrante du Projet de Territoire. Il s'agit d'un atout pour le cadre de vie des habitants et d'un vecteur d'attractivité touristique.

Une diversité d'espèces sauvages

Inutile de posséder des compétences en ornithologie pour remarquer la diversité des oiseaux traversant la Dombes. Plus de 250 espèces d'oiseaux peuvent être rencontrées au cours d'une année. Les nombreuses petites routes de traverse et les sentiers balisés qui quadrillent la Dombes, sont propices à cette découverte qui nécessite au moins des jumelles pour

rester discret et ainsi profiter de la quiétude des lieux.

Parmi les espèces emblématiques, les canards constituent un attrait important en particulier pour la chasse et l'observation naturaliste. Neuf espèces de canards sont présentes au moins une partie de l'année, comme :

- Le Fuligule milouin (photo) présent toute l'année avec des effectifs de plusieurs milliers en hivernage.
- Le Canard chipeau, espèce discrète, autrefois très présent en reproduction, nichant dans les prairies, qui tend à disparaître.
- La Nette rousse, remarquable par son plumage très coloré et son bec rouge (pour le mâle) est, quant à elle, une espèce se portant mieux avec plus de nichées chaque année.

Mais ce n'est pas tout. Les 1000 étangs accueillent également une diversité extraordinaire de plantes et d'insectes comme les libellules. Alors à la belle saison, il ne faut pas hésiter à découvrir ou à redécouvrir la faune et les paysages des étangs. Les plus matinaux, profiteront pleinement des chants des oiseaux provenant des haies ou des roselières.



Le conseil de **Béregère**, référente sport nature à Dombes Tourisme

"Pour les amateurs de nature et de balades, le **circuit des étangs à St-Nizier-le-Désert** est idéal. Alternant étangs et bois, vous y découvrirez de magnifiques paysages. Une immersion en pleine nature où vous pourrez observer les oiseaux et la végétation de notre belle Dombes.

Le petit + : après la balade, faites une pause détente au snack de la base de loisirs La Nizière !"

BON PLAN

Des cartes de balades sont disponibles à l'Office de Tourisme ou sur le site internet www.dombes-tourisme.com rubrique Organiser ses sorties.



Le conseil de **Lucy**, référente animations à Dombes Tourisme

"Pour découvrir la Dombes et ses étangs, l'Office de Tourisme vous propose un **programme complet d'animations** tout au long de l'année. Balades commentées au bord des étangs, visites du patrimoine bâti, de fermes pédagogiques, de jardins ou encore balades en calèche... Les dates et les thématiques ne manquent pas !"

BON PLAN

Calendriers disponibles à l'Office de Tourisme ou sur le site internet www.dombes-tourisme.com

BON PLAN

Ouvert du lundi au samedi :
9h30 - 12h30
14h - 17h30

"En plus des cartes de balades et des animations, **notre équipe vous conseille** pour l'organisation de vos sorties (visites, spectacles, ...). Notre **boutique** vous permettra également de dénicher le cadeau idéal pour faire plaisir ou vous faire plaisir. N'hésitez pas à passer nous voir !"



Le conseil de **Thomas**, référent accueil et boutique à Dombes Tourisme

Circuit des étangs St-Nizier-le-Désert 12KM - DURÉE 3H30



Point de départ: Eglise de St Nizier le Désert

- Partir vers le sud en direction de Villars les Dombes.
- Au giratoire, prendre à droite la D90 en direction de Marlieux (Ouest).
- Faire 600m et prendre la première route à droite, direction les Petites Teppes / les Cuir.
- 1 Au carrefour, de l'étang des Epansardières, tourner à gauche.
- A l'intersection, ne pas poursuivre sur le chemin de Tiame mais prendre à droite.
- 2 A l'étang Marcua, le chemin vire à droite (Nord), longer les étangs Marcua, Léger et Jambre.
- 3 Arrivé sur la voie communale goudronnée, prendre à droite pour contourner l'étang Lechères.
- 4 Arrivé à Perchi, continuer tout droit jusqu'au niveau de la D70b (St-Paul/ St-Nizier) sur votre droite. La suivre sur 300m et prendre le premier chemin à droite, direction Trépet, les Grassières.
- A la ferme des Grassières, prendre à droite entre la ferme et la grange.
- 50m plus loin, tourner à gauche et longer la haie (Sud), puis longer l'étang Portery pour arriver au coin nord de l'étang des Epansardières.
- 5 Tourner à gauche (Est) et suivre le chemin jusqu'à la D70b. La prendre à droite (Sud), direction Saint-Nizier.

INFOS PRATIQUES

- Route goudronnée
- Sentier
- - - Variante

ATTENTION : rester sur le chemin et respecter la propriété privée

DOMBES TOURISME

Place du Champ de Foire
01400 Châtillon-sur-Chalaronne
04.74.55.02.27

3, Place de l'Hôtel de Ville
01330 Villars-les-Dombes
www.dombes-tourisme.com

A vos agendas !

JUILLET

LE SECRET DES FILLES DU ROI



Spectacle vivant son et lumière organisé par l'association Reflets de la Dombes
Châtillon-la-Palud
Etang de Corcelles
 01, 06, 07, 08 juillet

LA GALOP'AIN
Mionnay
 1er juillet

FÊTE RURALE
Marlieux
 1er juillet

LES MUSICALES



Parc des Oiseaux
 Du 2 au 6 juillet

CONCERT GOLDEN EIGHT
 Gospel et swing
La Chapelle de Beaumont
La Chapelle du Châtelard
 7 juillet - 17h30

FEST NOZ EN DOMBES
Crans
 7 juillet - 18h à minuit

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE BOULES LYONNAISES



Boules chalamontaises
Chalamont
 7 et 8 juillet

SORTIE ÉTANGS
 Organisée par Dombes Tourisme
Villars-les-Dombes
 13 juillet à 16h30

FEU D'ARTIFICE
Saint-André-de-Corcy
 13 juillet

FEU D'ARTIFICE & BAL
Chalamont
 14 juillet

MARCHÉ ARTISANAL & GOURMAND
Neuville-les-Dames
 22 juillet

GRANDE FARFOUILLE DE L'ÉTÉ



Châtillon-sur-Chalaronne
 29 juillet

AOÛT

FÊTE DU VILLAGE
Villette-sur-Ain
 5 août

FEU D'ARTIFICE
Sandrans
 18 août

VIDE-GRENIER
VIDE-SELLERIE
Crans
 26 août

SEPTEMBRE

MARCHÉ AUX PLANTES RARES



Clos Janin
Châtillon-sur-Chalaronne
 8 et 9 septembre

150e ANNIVERSAIRE DE L'INAUGURATION DU VILLAGE
Abergement-Clémenciat
 15 et 16 septembre

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE
Sur tout le territoire
 15 et 16 septembre

DESCENTE DE CAISSES À SAVON



Châtillon-la-Palud
 23 septembre

FARFOUILLE DES POMPIERS

Marlieux
 23 septembre

OCTOBRE

MARCHÉ D'EXCEPTION SEMAINE DU GOÛT
Châtillon-sur-Chalaronne
 13 octobre

VIDE-GRENIER
Saint-Trivier-sur-Moignans
 14 octobre

JOURNÉE POISSONS DE DOMBES



Organisée par l'APPED
Étangs de la Dombes
 20 octobre

NOVEMBRE

BANQUET RÉPUBLICAIN
Romans
 11 novembre

CONCERT CENTRE MUSICAL
Chalamont
 24 novembre - 20 heures

DÉCEMBRE

MARCHÉ DE NOËL
Saint-Paul-de-Varax
 1er décembre



🔍 Connaissez-vous ?

La Chapelle de Beaumont



À quelques trois kilomètres du cœur du village de la Chapelle-du-Châtelard, existe un lieu encore préservé : la Chapelle de Beaumont. Cette chapelle, telle qu'on la connaît aujourd'hui date du XVe siècle. De style gothique, elle possède en son abside des peintures murales datant de la même époque. Auparavant une chapelle romane existait, mais elle fut en partie détruite suite à un incendie en 1318.

Elle est inscrite à l'Inventaire des **Monuments Historiques** depuis février 1987, notamment grâce à ses peintures de style bourguignon-flamand représentant des scènes du Nouveau Testament, de l'Annonciation à la Résurrection.

La Chapelle, qui a reçu la visite du **Saint Curé d'Ars**, était autrefois le but d'un pèlerinage en l'honneur de Notre-Dame de Beaumont. Peu à peu laissée à l'abandon, elle menaçait même de s'écrouler avant que le comité de Rénovation de l'église décide de la restaurer.

La Chapelle de Beaumont est ouverte tous les jours de 8h30 à 19h, entre le 1er mai et le 30 septembre. Le reste de l'année, il est possible de la visiter les samedis et dimanches de 10h à 17h. **L'entrée est gratuite**, sauf pour les visites commentées. Renseignements auprès de Dombes Tourisme.